

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 30 (1892)  
**Heft:** 3

**Artikel:** [Nouvelles diverses]  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-192748>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 25.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

ments et les renvoient sans rançon dans leur camp. Léopold, forcé d'apprécier ce trait de générosité des habitants de Soleure et craignant, non sans raison, que ses soldats ne voulussent plus combattre contre des hommes qui s'étaient montrés si généreux à leur égard, se décida à lever le siège; il fit la paix avec les Soleurois et alla porter plus loin son humeur inquiète et ses armes.

**MUR MITOYEN**

L'avenue du Bois de Boulogne est bordée d'hôtels princiers. La finance, le haut commerce, la diplomatie et le théâtre s'y coudoient. Parmi ces hôtels se sont glissées, dans ces dernières années, quelques maisons de rapport, et la vue de ces hautes maisons à cinq étages dépare l'ensemble. C'est du moins l'opinion générale.

Or, une maison, une bicoque, située entre les hôtels de deux des plus riches propriétaires de l'avenue, était à vendre. M. B., le joaillier, la voulait pour agrandir son jardin: il se rendit à l'adjudication et devint acquéreur du lot pour une bouchée de pain: cent soixante mille francs.

Déjà il se frottait les mains et faisait des plans fort beaux sur le papier, tout comme le grand Frédéric voulant abattre le moulin de Sans-Souci.

Cependant, un beau matin, M. B. se réveilla avec un mot de son notaire, l'avertissant d'une surenchère qui était arrivée au dernier moment; la maison lui était soufflée.

Était-ce possible? M. B. court chez le notaire. Rien de plus vrai: son voisin, M. E., le dentiste bien connu, avait fait le mort pendant les enchères, et s'était contenté d'arriver à la dernière limite, avec une formidable surenchère; la bicoque lui revenait, tous frais payés, à 410,000 francs.

M. B. court chez le voisin.

— C'est affreux; vous m'avez joué un tour... Je voulais abattre cette maison pour agrandir mon jardin.

— Et moi, je la voulais pour la remplacer par une maison de rapport.

— Une maison de rapport! Mais vous voulez m'étouffer. Mon hôtel et mon jardin perdent toute leur valeur. Dites-moi plutôt que vous voulez cent mille francs de bénéfice.

— Du tout, l'affaire est excellente, je la garde.

— Puisque c'est une affaire, que vous importe sa nature! fixez votre chiffre.

— Aucun.

— Deux cent, trois cent mille francs?

— Mais non.

— Cinq cent mille?

— Pas davantage.

M. B. s'en alla la mort dans l'âme. Rien ne pouvait toucher son féroce voisin.

A quelque temps de là, les ouvriers arrivèrent. La bicoque fut abattue, et, les fondations creusées, une maison commença de s'élever.

Un étage, deux étages, trois étages: M. B., à sa fenêtre, regardait avec terreur cette ascension menaçante de la maison de rapport. Elle devait avoir cinq étages.

Au troisième étage, il n'y tint plus. Il retourna chez son voisin:

— Voulez-vous huit cent mille francs?

— Mais non. Je ne veux rien que ma maison de rapport. Je suis aussi riche que vous, et ça m'amuse de faire bâtir.

— C'est votre dernier mot?

— Oui.

— Eh bien, tant pis pour vous!

— M. B. courut chez son architecte, s'informa de la distance à laquelle il avait le droit de faire bâtir en face du nouvel immeuble, et, apprenant qu'il suffisait de deux mètres, il commanda aussitôt... un mur, vous entendez, un mur tout nu, tout blanc, sans jour et sans ornement; un mur aussi haut que les cinq étages de la maison, un mur à se casser le nez dès que les futurs locataires mettront la tête à la fenêtre.

Et le mur s'éleva, à la grande joie des voisins qui assistent à cette lutte homérique.

Epais, banal, le mur terrible monte toujours, et c'est maintenant M. E. qui frémit et court chez M. B.

— Mais c'est affreux!

— Je ne dis pas non.

— Vous me boucher la vue et la lumière.

— C'est possible.

— Je vous ferai un procès.

— Impossible, c'est mon droit.

— Alors, que voulez-vous?

— Rien.

— Combien vous coûtera ce mur?

— Une bagatelle: soixante-quinze mille francs.

— En voulez-vous deux cent mille?

— Vous plaisantez.

— Cinq cent mille?

— Inutile; je suis riche, aussi riche que vous, et ça m'amuse de faire bâtir.

L'affaire en est là. Les millions font le volant sur la raquette, entre les deux voisins, tous deux aussi riches et également entêtés.

(Echo de la semaine.)

Le *Semur vaudois*, rendant compte de l'inauguration du temple restauré de Champvent, publie les renseignements qui suivent sur les trois cloches de la nouvelle église.

1<sup>re</sup> CLOCHE (la plus grande) fondue en 1890, pèse vingt quintaux, donne le *mi*, inscription, vers de M. le professeur Emery, ancien pasteur de Champvent.

Du clocher de Champvent je suis la grosse cloche.  
Le dimanche matin, aux premiers feux du jour,  
Ma sonore cadence annonce loin et proche  
Les louanges du Dieu de justice et d'amour.  
Aux heures du bonheur c'est la reconnaissance  
Que mon airain joyeux rappelle au laboureur;  
Aux jours sombres et noirs c'est la douce espérance  
Que ma voix grave et forte éveille dans son cœur.

2<sup>me</sup> CLOCHE 1891, sol.

Ecoutez...! Ma voix argentine  
Retentit joyusement  
Sur le sommet de la colline  
De mon village de Champvent.  
Elle nous dit: « Paix sur la terre,  
» Envers tous bonne volonté:  
» Soyez chacun pour votre frère  
» Un frère plein de charité.  
» Travail, crois, espère, prie;  
» Cherche avant tout les nouveaux cieux  
» Où nous attend une patrie  
» Quand la mort vient fermer nos yeux.

3<sup>me</sup> CLOCHE, si.

Une des anciennes cloches, la plus grande

du clocher démolí. Elle a la date de 1514 et l'inscription suivante en latin, inscription dont nous ne prétendons pas comprendre le sens et que nous ne lisons peut-être pas exactement.

*Jesus Maria mentem (!) sanctem (!?) spontaneam honorem Deo et patrie liberatio.*

Jésus. Marie. L'Esprit Saint.

Don fait à Dieu et au pays comme honneur volontaire.

**La sacotse.**

(Suite).

Rique l'avai portant repétachà déviant de parti, avoué on bet d'attatse; mà lo couai s'étai dégrussi ài pertes que l'avai fé, et l'avai sénà la sacotse. Sè revirè tot lo drài, et coumeint n'avai nion reincontrà qué cé qu'allàvè ài bàozès, sé peinsà dè la retrovâ. Portant! se sè desâi, se l'avé laichà corè su lo tsemin, y'aré oiù senailli lè napoléions et lè pices dè cinq francs! Adon sè rassovint que l'avai martsu su l'herba et que lài s'étai mémameint étai po sè reposâ onna vouarbetta ein crousseint on bocon dè crotson. Retornè à la pliace; ye vâi bin iò l'herba étai troupenâie; mà pas mé dè sacotse què d'âno rodzo; et portant lài seimbliè qu'on vâi dâi pas dein l'herba, que l'est don bin quie iò l'a perdiâ. Vito sè reinmodè contrè la vela, po trovâ lo publicateu et lài derè dè tabornâ qu'on avâi perdu onna sacotse et que y'avâi n'a bouna recompeinsa po cé que l'avâi trovâie, se la rapportâvè. Ye dit mémameint à l'orolhie dâo publicateu que volliâvè bailli cinq ceints francs et petétrè oquie dè plie. Après cein, ye tracè po l'hotò, po lo derè à son frère, sein avâi revu l'homo dâi bàozès.

Lo frère sè conteintâ dè derè: l'est foteint! mà ne fe min dè reprodzo à Rique et traçà po la vela, iò on lài dit que cein dévessâi être l'homo à la tsairretta qu'avâi trovâ l'affèrè; et coumeint lo Brétson n'ousâvè rein fèrè sein son frère, revint vai Rique et lài fâ:

— Diérou vao-tou bailli à cé que l'a trovâie?

— Porquie? sâ-tou quoui l'est?

— Oi, cein dussè être cé que ramassè lè baözès.

— Ah! ah! Eh bin, se ne manquè rein, lài baillo dou ceint cinquanta francs.

— Ma fâi, cein vaut bin cein, repond lo frère.

— Portant dou ceint cinquanta francs, l'est on rudo ardzeint; mè seimbliè que ceint francs sarâi bin prâo, kâ avoué vingt pices on pâo atsetâ onna modze.

— Aloo!

— Et onco, po on coo que ramassè lè bàozès, ceint francs, l'est la mâiti dè trâo! sarâi dein lo cas dè se mettrè à bâirè; cinquanta francs, cein sarâi bin bio!

— Binsu, et se sè soulè sarâi dein lo